

**Adoption du projet de  
convention fixant les  
modalités d'organisation d'un  
parcours à distance d'une 3<sup>ème</sup>  
année de Licence dans les  
domaines de l'Electronique,  
Energie Electrique,  
Automatique et des Sciences  
pour l'Ingénieur**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 20 septembre 2016**

**Délibération 2016/09/CFVU-65**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*  
*Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 35*  
*Vu l'avis favorable du Conseil de la FSI du 15 septembre 2016*

**Après en avoir délibéré**, les conseillers adoptent le projet de convention fixant les modalités d'organisation d'un parcours à distance d'une 3<sup>ème</sup> année de Licence dans les domaines de l'Electronique, Energie Electrique, Automatique et des Sciences pour l'Ingénieur.

Toulouse le 18 octobre 2016  
Le Président

  
Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 10

Nombre de voix favorables : 8  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2  
Nombre de votes blancs : 0